

Compte-rendu des décisions du Conseil de gouvernance prises en sa réunion extraordinaire du 6 mars 2026

Durée de la réunion : de 9h00 à 13h56.

Membres présents : M. Yves Elsen, président ; Mme Imen Derouiche ; Mme Yvonne Flour, vice-présidente ; M. Stéphane Hess ; M. Paul Lesch ; Mme Nadia Manzari ; Mme Virginie Mucciante ; M. Omar Rastoder ; M. Jeannot Trampert ; M. Serge Weis ; M. Ludger Wirtz.

Membres absents : Mme Natalia Filatkina ; Mme Sandra Visscher.

Participants : M. Jens Kreisel, recteur ; M. Léon Diederich, commissaire du Gouvernement.

A.1. Approbation de l'ordre du jour

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 6 mars 2026.

B.1 Climat de travail à l'Université

Décisions :

Le Conseil de gouvernance approuve la composition du comité de supervision de l'étude sur le climat de travail et les pratiques organisationnelles dans lequel seuls des membres externes à l'Université pourront siéger.

Le Conseil de gouvernance mandate l'audit interne à établir dans les plus brefs délais un examen de l'existant en matière de gestion des conflits d'intérêts et de gestion de la confidentialité. Cette analyse devra couvrir à la fois le cadre théorique et les pratiques effectives, ainsi que préciser les rôles et responsabilités des différents acteurs. Des recommandations seront formulées en vue d'établir un cadre et un dispositif permettant d'assurer une gestion rigoureuse et uniformisée des conflits d'intérêts et de la confidentialité dans l'ensemble des activités de l'Université.

B.2 Proposition de modification du ROI

Décision : Le Conseil de gouvernance a élaboré une modification du règlement d'ordre intérieur encadrant les votes du Conseil universitaire pour élire son président et proposer au Gouvernement deux membres du Conseil de gouvernance. En vertu de cette modification, les délibérations et les votes se feront en présentiel et les membres ne disposant pas du droit de vote ne pourront pas y assister. En vue d'un amendement du règlement d'ordre intérieur lors de sa prochaine réunion ordinaire du 27 mars 2026, il sollicite l'avis du Conseil universitaire.

B.3 Divers

* * *

La prochaine séance ordinaire du Conseil de gouvernance aura lieu le 27 mars 2026.

